

II. La IV^{ème} Conférence mondiale de l'ONU sur la femme

a. Contexte de la Conférence

La IV^{ème} Conférence mondiale sur la femme se déroula à Pékin au début du mois de septembre 1995, suscitant de grandes attentes car il s'agissait d'une réunion internationale de très haut niveau organisée en Chine, pays jusqu'alors isolé du reste du monde. L'attitude de la Chine, nation aux proportions énormes, commençait à lancer des signes d'ouverture en direction des autres pays et son économie connaissait une croissance rapide. Le gouvernement chinois concéda des milliers de visas aux participants, journalistes et observateurs, ainsi qu'aux membres des organisations non gouvernementales qui prirent part à un événement parallèle, à Huairou, à 55 kilomètres de la Pékin.

La IV^{ème} Conférence se déroula dans un contexte politique mondial singulier. Le mur de Berlin s'était effondré quelques années auparavant et la guerre froide était terminée; de nouveaux défis et de nouvelles opportunités se présentaient. Une fois disparue la menace constante d'un conflit mondial, une époque de nouvelles et meilleures relations internationales semblait s'ouvrir, dans un contexte libéré des conflits armés. Un climat positif s'était établi afin que cette réunion favorise une prise de conscience des femmes quant à leur dignité. La constatation que dans la majorité des pays la femme jouissait déjà de l'égalité devant la loi, pouvait participer à la vie publique, économique et politique et avait accès à l'éducation était un présupposé positif qui permettait à la Conférence de se présenter comme une bonne occasion de faire fructifier les aspects positifs des transformations internationales. Un autre élément dont il faut probablement tenir compte pour mieux comprendre le contexte de la Conférence était, dans ces années-là, l'apparition et l'expansion d'internet qui favorisa la création de réseaux entre différents pays en vue d'échanges réciproques plus souples que par le passé.

Les autres Conférences mondiales des Nations Unies, organisées dans les années 1990, et où apparaît déjà le langage que nous trouverons lors de la Conférence de Pékin, constituent un autre aspect important pour comprendre le contexte. Pékin ne fut donc pas un élément isolé: un langage commun correspond à une prise de position commune. Les Conférences auxquelles nous nous référons sont: en 1990, Jomtien (Thaïlande), Conférence sur l'éducation pour tous; en 1992, Rio de Janeiro (Brésil), Conférence sur l'environnement et le développement; en 1993, Vienne (Autriche), Conférence sur les droits de l'homme; en 1994, Le Caire (Égypte), Conférence sur la population et le développement. Cette dernière, en particulier, présente d'importantes coïncidences de langage et d'idées avec Pékin.

Le Saint-Siège, nous l'avons rappelé, envoya sa propre délégation à Pékin, présidée par Mme Mary Ann Glendon (États-Unis), aidée de deux ecclésiastiques, et composée de treize femmes et sept hommes.⁴¹ La délégation travailla inlassablement avant et durant la Conférence, obtenant que la voix du Saint-Siège soit écoutée, avec ses rappels à une véritable promotion de la dignité de la femme et avec sa dénonciation des idéologies qui, en réalité, minaient cette promotion. Pour de nombreux pays, la présence du Saint-Siège et les précisions que la délégation présenta dans différents domaines furent d'une grande aide pour ne pas adopter de façon ingénue des positions inappropriées.

Une des expériences les plus importantes que nous fîmes comme membres de la délégation du Saint-Siège à la IV^{ème} Conférence sur la

⁴¹ Voici la liste des délégués: Mme Mary Ann Glendon, chef de délégation. S. Exc. Mgr Renato R. Martino et Mgr Diarmuid Martin, vice-responsables de la délégation. Membres: Mgr Frank Dewane, Mme Patricia Donahoe, Mme Teresa EE Chooi, Mgr Peter J. Elliot, Mme Carmen del Pilar Escudero de Jensen, Mme Janne Haaland Matlary, Mme Claudette Habesch, Mme Kathryn Hawa Hoomkwap, M. John Klink, Mme Irena Kowalska, Mlle Joan Lewis, Mgr David John Malloy, M. Joaquín Navarro-Valls, Sr. Anne Nguyen Thi Thanh, Mlle Gail Quinn, M. Luis Jensen Acuña, Mlle Sheri Rickert, Mlle Lucienne Sallé, Mlle Kung Si Mi. Cf. *L'Osservatore Romano*, 26 août 1995, p. 1.

femme à Pékin, fut de nous rendre compte concrètement que rien n'était proposé par hasard. Déjà durant la préparation, en étudiant les documents et en tentant de comprendre quels groupes, organisations et institutions se trouvaient derrière eux, il apparut très clairement que Pékin était, en un certain sens, le point d'aboutissement d'un travail de plusieurs décennies, bien conscient, bien approfondi, réalisé par des groupes liés par une vive conscience «missionnaire» pour la cause qu'ils voulaient défendre et répandre. Cette constatation fut confirmée par les interventions et par les discussions et naturellement a trouvé sa vérification dans le document final, la Plate-forme d'Action. En commençant à étudier ces thèmes, nous nous rendîmes compte que le vocabulaire utilisé n'était pas choisi au hasard; des termes comme *empowerment*, santé sexuelle et reproductive, option sexuelle, et ainsi de suite, avaient une intentionnalité et une signification en anglais difficile à synthétiser dans d'autres langues.⁴²

Durant la Conférence, les *lobbies* pro-avortement, pro-*choice*, pro-homosexualité furent très actifs. La délégation du Saint-Siège, en harmonie avec un grand nombre de pays et de *leaders* internationaux,⁴³ concentra ses efforts pour mettre en évidence le contraste de cette proposition avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948. Une forte préoccupation fut exprimée

⁴² *Pilar Escudero de Jensen.*

⁴³ « Des paroles “réellement” claires [celles de la Reine Fabiola des Belges pour défendre la famille comme pierre angulaire de la société] qu'ici, toutefois, beaucoup auraient préféré ne pas écouter, vu la sourdine en laquelle a été mis le thème de la famille dans les documents préparatoires, s'il est vrai, comme c'est le cas, que l'ébauche de la plate-forme d'action qui devra être approuvée à Pékin met entre parenthèses le concept de la famille comme “cellule fondamentale de la *société*” en contraste avec la solennelle *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* (16, 3). Et la parenthèse dans le langage des Conférences des Nations Unies signifie qu'il n'y a pas d'accord. Voilà, la Conférence de Pékin, devra aussi clarifier si cette Déclaration d'il y a cinquante ans a encore une valeur pour l'humanité d'aujourd'hui et pour celle du futur» (CARLO DE LUCIA, *Un discours de fondamentale valeur: l'intervention de Mme Mary Ann Glendon, Chef de la Délégation du Saint Siège*, in: *L'Osservatore Romano*, 6 septembre 1995).

parce que la Conférence de Pékin n'avait aucune autorité pour remettre en discussion la tradition des droits de l'homme.⁴⁴

Certains thèmes débattus à Pékin en contraste avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme sont: l'omission de la référence à la dignité humaine comme fondement de la liberté, de la justice et de la paix; l'omission du mariage comme droit fondamental et de la référence à la famille comme cellule naturelle et fondamentale de la société; à Pékin, le mariage et la famille sont considérés sous un jour négatif, comme un empêchement pour la réalisation des femmes, associés à la violence; les références à la maternité sont marginales ou négatives, les termes «mère» et «maternité» sont considérés comme réducteurs pour la pleine dignité de la femme. En revanche, en 1948, la maternité et l'enfance avaient été reconnues comme sujets d'un droit spécial de soin et de protection.⁴⁵ La tendance à considérer les problèmes de la santé de la femme principalement comme des problèmes liés à la sexualité et à la «reproduction» suscitait aussi une grande préoccupation, car cela négligeait d'autres problèmes sérieux de santé féminine liés à la pauvreté, comme la dénutrition, l'accès problématique à l'eau potable, la situation de précarité de nombreuses femmes pour mener à bien leur grossesse et la maternité. D'autre part, on dénonça aussi le silence absolu sur les souffrances causées, surtout aux femmes, par la diffusion de la mentalité de la permissivité sexuelle.⁴⁶ Comment expliquer ce manque d'équilibre entre

⁴⁴ « “Les participants à la Conférence de Pékin n'ont pas autorité pour miner les piliers de la tradition des droits de l'homme”. C'est ce que réaffirmait clairement la Délégation du Saint-Siège dans une déclaration faite samedi matin par le porte-parole Navarro-Valls... » (Cf. CARLO DE LUCIA, *Ne pas miner les piliers de la tradition des droits de l'homme : déclaration de la Délégation du Saint Siège à la Quatrième Conférence Mondiale sur la Femme à Pékin*, in: L'Osservatore Romano, 10 septembre 1995, p. 1 et 5).

⁴⁵ Cf. CARLO DE LUCIA, *cit.*, p. 1 et 5.

⁴⁶ « ... le Saint-Siège a exprimé sa préoccupation concernant la tendance à accorder une attention et des ressources privilégiées à des questions de santé sexuelle, alors qu'une approche intégrale des problèmes de santé de toutes les femmes devraient se

l'emphase mise sur certaines questions et le silence sur d'autres, non moins graves et réelles, sans reconnaître qu'était à l'œuvre une mise en scène cachée avec un projet bien précis à appliquer? D'ailleurs, on avait tenté d'effacer toute référence aux religions sinon en lien à l'intolérance et à l'extrémisme, alors que la Déclaration de 1948 avait reconnu le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion.

Quoi qu'il en soit, durant les travaux de la Conférence, en partie notamment grâce au travail efficace de la délégation du Saint-Siège, cette tendance à mettre en discussion la tradition des droits de l'homme a été atténuée.⁴⁷

concentrer davantage sur des problèmes comme la dénutrition, la difficulté d'accès à l'eau potable et les maladies qui affligent aujourd'hui des millions de femmes, surtout les mères et les enfants. Le Saint-Siège concourt à la Plate-forme d'Action quand elle affronte les questions de la sexualité et de la reproduction, où il est affirmé que des changements d'attitude sont nécessaires tant des hommes que des femmes pour établir l'égalité et que la responsabilité dans les questions sexuelles revient aux deux, hommes et femmes. Toutefois, les femmes sont plus souvent les victimes des comportements sexuels irresponsables, en termes de souffrance personnelle, de maladies, de pauvreté et de détérioration de la vie familiale. Le document de la Conférence, selon ma délégation, ne reconnaît pas de façon suffisamment claire la menace pour la santé des femmes provenant des attitudes diffuses de la permissivité sexuelle. Le Document omet de la sorte de mettre en discussion les sociétés qui ont abdiqué leur responsabilité d'intervenir pour changer à la racine les attitudes et les comportements irresponsables » (MARY ANN GLENDON, *Intervention à la Quatrième Conférence Mondiale sur la Femme à Pékin*, 5 septembre 1995, in: L'Osservatore Romano, 6 septembre 1995, 7).

⁴⁷ « La prise de position claire samedi de la part de la Délégation du Saint-Siège n'a pas été inutile, mais "opportune et nécessaire" ... non seulement les travaux avancent plus vite, mais sur les contenus la position de l'Union Européenne a substantiellement changé. La religion sera à nouveau introduite dans le document final dans un paragraphe dont le texte est en phase de rédaction. Les droits et les responsabilités des parents deviendront un thème qui tiendra aussi à cœur à l'Europe. En ce qui concerne la famille, il a finalement été décidé de confirmer et de réaffirmer la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* selon laquelle celle-ci "est la cellule fondamentale de la société" » (CARLO DE LUCIA, *Les Pays en voie de développement ne doivent pas être otages de la dette extérieure. Les travaux de la Quatrième Conférence Mondiale sur la Femme à Pékin*, in: L'Osservatore Romano, 11-12 septembre 1995, p. 10).

La IV^{ème} Conférence a adopté deux documents: la Plate-forme d'Action et la Déclaration de Pékin. La Plate-forme d'Action propose une liste des principaux problèmes de la femme, dont beaucoup sont réels et réclament une réponse.⁴⁸ Bon nombre des objectifs concrets indiqués dans le document sont encore actuels, ils sont consensuels et il faut s'engager à les poursuivre aux niveaux local, national et international.

Parmi ceux-ci, 12 secteurs ont été correctement discernés, auxquels il faudra prêter une attention particulière: la pauvreté, l'instruction et la formation, la santé, la violence contre les femmes, les conflits armés, l'économie, les processus décisionnels, la carence de mécanismes institutionnels, les droits de l'homme, les moyens de communication, l'environnement et, enfin, la nécessité de prêter une attention particulière aux fillettes. Et pour chacun de ses domaines, des objectifs concrets ont été fixés.⁴⁹

Certes, dans le document final de la IV^{ème} Conférence, une ambiguïté de termes demeure, prêtant le flanc à des interprétations imprégnées d'idéologie. On peut avancer l'hypothèse que, face aux contestations suscitées par le projet consistant à imposer une certaine vision du monde, face aux accusations de contradiction de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, on décida de recourir au choix de termes ambigus qui laissent ouverte la

⁴⁸ « Le cœur de la Plate-forme d'Action est constitué de nombreuses dispositions en harmonie avec les enseignements de l'Eglise catholique sur la dignité, la liberté et la justice sociale: celles qui sont relatives aux besoins des femmes en situation de pauvreté; avec les stratégies pour le développement, l'alphabétisation et l'éducation; celles qui tendent à empêcher la violence contre les femmes; pour édifier une culture de paix; celles qui visent enfin à garantir l'accès des femmes au travail, à la terre, au capital et à la technologie. D'autres dispositions valables concernent le lien entre la féminisation de la pauvreté et la désagrégation familiale, la relation entre la dégradation environnementale et les modèles scandaleux de production et de consommation, la discrimination contre les femmes qui commence par l'avortement sélectif de fœtus féminins, la promotion de la coopération et du respect mutuel entre hommes et femmes et la nécessité de réformer l'ordre économique mondial » (MARY ANN GLENDON, *Ce qui s'est passé à Pékin*, in: *First Things* 59, janvier 1996, p. 30-36).

⁴⁹ *Paola Binetti*.

possibilité d'action dont les conséquences au cours des quinze dernières années ont pu être observées: la réalisation de la Plate-forme d'Action de Pékin a privilégié l'interprétation anti-vie, anti-famille et a perpétué la tentative de changer les paradigmes culturels.

Cette ambiguïté conduit à mettre en question des valeurs fondamentales, comme celles de la vie humaine et de la famille, la complémentarité réciproque femme-homme, des valeurs incontournables dans la réflexion sur la femme, sur sa dignité et sa vocation.

Mais il ne fait aucun doute qu'à Pékin certains points essentiels de notre culture et de notre tradition ont aussi été mis en discussion, des points qui – il vaut la peine de le signaler une fois encore – coïncident avec les valeurs non négociables que nous connaissons bien.⁵⁰

Dans le document final, on est parvenu à redimensionner le langage sur les droits sexuels, mais le résultat final est bien loin d'être satisfaisant.⁵¹

Des thèmes fondamentaux comme la dignité, l'identité féminine et masculine, la sexualité comme langage de l'amour personnel, la conjugalité et le mariage, la maternité et la paternité, sont absents de la Plate-forme de Pékin et des politiques correspondantes. D'autres thèmes comme la parité, l'égalité des chances, la réduction de la pauvreté, la santé des mères, les femmes chef-de-famille, l'éducation... sont présents sous un angle idéologique.⁵²

⁵⁰ *Paola Binetti.*

⁵¹ « Bien que les efforts de l'UE d'insérer l'expression "droits sexuels" aient été rejetés, le document final utilise l'ambiguïté du langage des droits dans les domaines de la sexualité et de la fertilité. [...] Comme au Caire, le Saint-Siège était préoccupé par le fait que le langage sur la "santé" sexuelle et reproductive puisse être utilisé pour promouvoir une approche rapide du problème de la réduction de la pauvreté en se libérant simplement des pauvres. De nombreuses fondations financières qui tournaient autour de la Conférence de Pékin tendaient à lier les aides au développement aux programmes incitant les femmes à l'avortement, à la stérilisation et à utiliser des méthodes contraceptives risquées. Cet aspect préoccupait aussi des observateurs non catholiques [...] » (MARY ANN GLENDON, cit.).

⁵² *Pilar Escudero de Jensen*

La délégation du Saint-Siège a décidé de signer le document, en émettant certaines réserves qui furent présentées à l'Assemblée Générale et transcrites, avec les réserves de nombreux pays, dans le rapport final.⁵³

Il est significatif que le correspondant de l'*Osservatore Romano* à Pékin, dans les derniers jours de la Conférence, observe que le fait d'avoir dû s'opposer aux idéologies féministes soutenues par des forces financières a empêché de faire davantage pour un vrai développement et progrès sur les thèmes de la dignité de la femme.⁵⁴

b. Un bilan de la Conférence

⁵³ « La position du Saint-Siège, quand la Conférence tournait à sa fin, apparaissait difficile. Les documents, sur certains aspects, avaient été améliorés. Mais sous d'autres points de vue, ils étaient encore plus décevants que le document du Caire, que le Saint-Siège n'avait souscrit qu'en partie et avec de nombreuses réserves explicites. [...] La délégation du Saint-Siège adhéra en partie, avec certaines réserves, aux documents de la Conférence. Comme au Caire, elle réaffirma ses positions bien connues sur l'avortement et sur les méthodes de planification familiale. Elle ne put accepter en aucune façon la section sur la "santé". [...] Compte tenu des dispositions reçues du Saint-Père, de rejeter résolument ce qui était inacceptable, mon rapport final au nom du Saint-Siège fut fortement critique concernant les documents en raison des graves défauts qui demeuraient et que notre délégation avait tenté dès le début de dénoncer et d'améliorer » (MARY ANN GLENDON, cit.).

« Le Saint-Siège désire s'associer au consensus uniquement pour les aspects des Documents qu'il considère positifs et au service du bien-être réel des femmes... De nombreux points des Documents sont incompatibles avec ce que le Saint-Siège et d'autres pays considèrent comme étant favorables à la véritable promotion de la femme » (*Consensus partiel du Saint Siège aux Documents de Pékin*, in: L'*Osservatore Romano*, 16 septembre 1995, p. 1).

⁵⁴ « On se souviendra certainement de la Conférence de Pékin comme d'une grande occasion manquée, car la bataille pour arrêter les féminismes soutenus par les forces économiques dominantes a empêché d'aboutir à des accords plus clairs sur les thèmes de la dignité des femmes et sur les ressources en vue de leur véritable développement et progrès, qui sera indéniablement celui de la société » (CARLO DE LUCIA, *Finie la Quatrième Conférence Mondiale sur la Femme*, in: L'*Osservatore Romano*, 16 septembre 1995, p. 15).

Quinze ans plus tard, le bilan n'est pas très positif. Pendant la IV^{ème} Conférence, on était parvenu à dresser une analyse aiguë de la situation de la femme, mais de nombreuses réponses positives insérées dans les documents, sans une volonté politique nécessaire, sont restées lettre morte.

...par contre, la partie la plus négative relative au *gender* et à l'avortement n'a cessé d'être diffusée. Vie et famille reçurent à Pékin un coup dur de la part d'une minorité culturelle fortement aguerrie et d'une majorité de femmes souvent incapable de saisir toute la force de désagrégation de ces propositions, de l'usage de ces termes, de la manipulation constante et lancinante de ce langage.⁵⁵

Tandis que de nombreuses ressources économiques et humaines ont été employées pour imposer la «perspective du *gender*» et les «droits reproductifs», d'autres questions fondamentales en faveur d'une véritable promotion de la femme sont demeurées marginales.

Je remarque une disproportion dans les efforts: [...] Education, santé, égalité des chances au travail, protection de la famille et de la maternité, bien que fréquemment mentionnées, n'ont de fait aucune priorité.⁵⁶

La prétention de créer de nouveaux droits et la légitimation de l'autorité qui les imposa à Pékin demeure très problématiques.⁵⁷

⁵⁵ Paola Binetti.

⁵⁶ Pilar Escudero de Jensen.

⁵⁷ « Le Saint-Siège a suivi avec beaucoup d'intérêt la commémoration de Pékin + 10. Nous nous sommes réjouis du progrès constaté dans certains secteurs et nous avons volontiers soutenus les grands progrès obtenus de la part et pour les femmes après Pékin. En même temps, nous constatons qu'il y a encore beaucoup à faire et que de nombreux défis, qui se profilent à l'horizon, menacent le progrès obtenu en faveur des femmes et des fillettes. Le Saint-Siège partage la préoccupation d'autres délégations concernant les tentatives de présenter les documents de Pékin et Pékin +5 comme des documents qui créaient de nouveaux droits internationaux. Ma délégation confirme qu'il n'y avait aucune intention de la part des Etats de créer ces droits. Et en tout cas, que toute tentative en ce sens irait bien au-delà des compétences et de l'autorité reconnues à la Commission. En ce qui concerne la déclaration récemment adoptée, le Saint-Siège aurait préféré une prise de position plus claire qui mette en évidence le fait que les documents de Pékin ne peuvent pas être considérés comme

Le problème de la coopération sociale concernant la tâche difficile que les femmes d'aujourd'hui doivent affronter pour harmoniser leur pleine participation à la vie publique, sociale et économique avec leur rôle en famille continue à demeurer sans réponse.⁵⁸ L'interprétation idéologique du concept d'égalité de genre (*gender*) est devenue plus évidente au fil des ans et finit par limiter le vrai progrès de la femme. Ceux qui tendent à dissoudre la spécificité et la complémentarité réciproque entre homme et femme rendent un bien triste service à la cause féminine.⁵⁹

des créateurs de nouveaux droits humains, y compris un droit à l'avortement. » (Mary Ann Glendon, *Intervention à la 49^{ème} Session de la Commission ONU sur le Statut des Femmes*, New York, 7 mars 2005).

⁵⁸ « ... étant donné que le chemin des femmes ne s'arrête pas, nous voudrions mettre en évidence un autre problème auquel notre société n'a pas encore trouvé une solution satisfaisante. *L'application du principe d'égalité aux systèmes actuels de vie de la majorité des femmes – qui sont mères et occupent d'autres rôles qui donnent la priorité à des formes d'assistance – continue à représenter un défi.* Le problème consistant à harmoniser les aspirations des femmes à une participation plus pleine à la vie sociale et économique avec leur rôle en famille est une question que les femmes elles-mêmes sont pleinement capables de résoudre. Mais le problème ne sera pas résolu sans certains grands, voire même radicaux, changements dans la société. Avant tout, les hommes politiques doivent écouter plus attentivement ce que les femmes disent sur ce qui est important pour elles, plutôt que d'écouter les intérêts de groupes particuliers qui prétendent parler au nom des femmes, mais qui n'ont souvent à cœur que leurs intérêts. En outre, la tâche consistant à prendre soin des autres, rémunérée ou non rémunérée, doit être reconnue avec le respect qu'elle mérite, c'est-à-dire comme une des formes les plus significatives de travail humain. En troisième lieu, le travail rémunéré doit être structuré de telle sorte que les femmes ne doivent pas obtenir une stabilité ou faire carrière au détriment de ces rôles dans lesquels des millions d'entre elles se réalisent le plus profondément (cf. *Laborem Exercens*, n. 19). En résumé, le problème ne sera pas réglé tant que l'on ne reconnaîtra pas la priorité des valeurs humaines sur les valeurs économiques » (*ibid.*).

⁵⁹ « Obtenir l'égalité entre femmes et hommes au niveau de l'éducation, du travail, de la protection légale et des droits sociaux et politiques est pris en considération dans le cadre de l'égalité de genre (*gender equality*). Toutefois l'évidence montre que l'utilisation de ce concept, compris comme lors des Conférences du Caire et de Pékin, et tel qu'il a été développé par la suite dans différents cercles internationaux, se révèle toujours plus idéologiquement orienté, retardant ainsi le véritable progrès des femmes. Et surtout, dans certains documents officiels récents se trouvent des interprétations du *gender* telles qu'elles dissolvent toute spécificité et

La question demeure quant au rôle effectif de ce type de réunions dans la formation de la culture contemporaine où les opinions d'une minorité conquièrent des espaces de légitimation jusqu'à combler les vides moraux et culturels laissés par la crise de la culture chrétienne.⁶⁰ Se pose en outre la question concernant une société capable, certes, de faire des examens de conscience minutieux, mais inapte à aboutir à des résultats concrets qui améliorent les situations problématiques si brillamment analysées. Ne court-on pas le risque d'obtenir l'effet contraire, en vidant de leur sens des discours qui, de fait, apparaissent inefficaces, minant ainsi toujours davantage la confiance dans les institutions politiques?⁶¹

Ces quinze dernières années, de nouveaux événements sont intervenus et ont rendu le panorama plus complexe. Par exemple, en l'an 2000, les 192 nations qui constituent l'ONU s'accordèrent sur les *Millennium Development Goals* à atteindre d'ici à 2015. Il s'agit d'objectifs à atteindre pour favoriser le développement. Le

complémentarité entre l'homme et la femme. Ces théories ne changeront pas la nature des choses mais elles confondent et entravent déjà tout progrès sérieux et opportun vers la reconnaissance de la dignité et des droits de la femme » (S. EX. MGR CELESTINO MIGLIORE, *Discours en tant qu'Observateur Permanent du Saint-Siège à la 54^{ème} session de la Commission sur le Statut des Femmes pour un constat 15 ans après la Conférence de Pékin*, in: <http://www.zenit.org/article-28578?l=english>, dernier accès: 11/08/2010).

⁶⁰ « La leçon politique la plus importante que l'on puisse tirer de la Conférence de Pékin, c'est que les grandes conférences internationales ne sont pas des milieux adaptés pour affronter des questions complexes de justice sociale et économique ou des discussions importantes sur les droits de l'homme. Hélas, le phénomène des "avocats des causes perdues" augmente dans les processus démocratiques normaux qui recourent à la scène internationale, loin (comme ils l'espèrent) du contrôle et de la responsabilité. Nous pouvons nous attendre à ce que les libertaires du sexe, les vétérinaires-féministes, les idéologues du contrôle forcé de la population continuent à chercher à insérer leurs idées les moins populaires dans les documents de l'ONU pour les représenter ensuite chez eux comme des "normes internationales" » (MARY ANN GLENDON, *Ce qui s'est passé à Pékin*, cit.).

⁶¹ *Giulia Paola di Nicola.*

troisième de ces *Goals* dit: «Promouvoir l'égalité entre les genres (*genders*) et l'autonomie de la femme».

En 2010 une unique agence a été constituée au sein des Nations Unies pour «l'égalité de *gender* (égalité des sexes) et l'*empowerment* de la femme (autonomisation des femmes)», qui réunit les agences qui s'occupaient précédemment de ces objectifs. Cette agence est dénommée ONU-Femmes (UN Women) et, selon le Secrétaire général Ban Ki-moon, elle «donnera une impulsion considérable aux efforts de l'ONU pour promouvoir l'égalité de *gender*, élargir les opportunités et lutter contre la discrimination dans le monde entier». ⁶²

⁶² Ci-après un extrait du communiqué de presse de l'ONU qui annonce la création de la nouvelle agence: «*Nations Unies, New York, 2 juillet 2010* — En un geste qui fera date, l'Assemblée générale des Nations Unies a voté aujourd'hui à l'unanimité la création d'une nouvelle entité afin d'accélérer les progrès en réponse aux besoins des femmes et des filles à travers le monde. La création de l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes — qui sera appelée ONU Femmes [...] a déclaré le Secrétaire Général Ban Ki-moon dans une déclaration saluant cette décision. «ONU Femmes dynamisera nettement les efforts des Nations Unies pour promouvoir l'égalité des sexes, accroître les opportunités et lutter contre la discrimination partout dans le monde». «J'ai fait de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes une de mes grandes priorités, qu'il s'agisse de mettre fin au fléau qu'est la violence contre les femmes, de nommer plus de femmes à des postes de responsabilité ou de réduire les taux de mortalité maternelle», a-t-il fait remarquer. Au cours des dernières décennies, l'ONU a fait d'énormes progrès dans sa défense de l'égalité de genre, notamment avec des accords historiques comme la Déclaration et le Programme d'action de Beijing ou la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. [...] Le Secrétaire Général Ban nommera une Secrétaire Générale adjointe qui dirigera le nouvel organisme, et il invite les États Membres et les partenaires de la société civile à lui envoyer des suggestions. La Secrétaire Générale adjointe sera membre de tous les organes décisionnels rassemblant les hauts responsables de l'ONU et rendra compte au Secrétaire Général. Les opérations d'ONU Femmes seront financées par des contributions volontaires, tandis que le budget ordinaire des Nations Unies appuiera son travail normatif. Les États se sont accordés pour considérer que la somme de 500 millions de dollars (soit le double du budget combiné actuel des quatre agences qui composeront la nouvelle entité) représentait l'investissement minimum nécessaire pour ONU Femmes». (Communiqué de presse des Nations Unies, 2 juillet 2010, in:

b.1 Problèmes qui demeurent, problèmes qui s'aggravent

Dans la culture matérialiste, hédoniste et consumériste, nous pouvons observer diverses formes de manque de respect de la dignité des femmes et d'exploitation systématique de sa sexualité réduite au stade d'instrument de plaisir. L'immigration revêt souvent la physionomie de la traite des femmes, le phénomène de la réduction au rang d'objet et de la commercialisation du corps est continuellement présenté aux jeunes filles comme un idéal d'inspiration de leurs rêves éphémères. Quand elle est traitée comme un objet sexuel, la femme fait l'expérience d'une violence contre sa personne qui la réduit au rang d'objet du désir d'autrui.

L'immigration revêt souvent les caractères d'un esclavage moderne, où la traite féminine paye le prix le plus élevé, et le phénomène même des "soubrettes à l'italienne" [image dégradée de la femme à la télévision, ndlr.], auquel les adolescentes confient souvent leurs rêves et leurs fragilités, court le risque de se transformer en une pente dangereuse d'autres modalités de commercialisation de leur corps. Tout ceci maintient le seuil de la violence sexuelle sur les femmes à un niveau élevé, comme s'il y avait une perte progressive de la capacité de contrôle et de maîtrise de soi, mais surtout comme s'il y avait une intolérance aux non, au refus de consentir à n'importe quel type de requête sexuelle.⁶³

On ne constate aucune croissance de l'appréciation ni de l'aide à la maternité au niveau social et culturel: la maternité est bien peu mise en valeur dans une culture matérialiste, hédoniste, obsédée par le succès et par le plaisir. De plus, le mariage et la famille qui se fonde sur lui sont attaqués. Que peut-on faire en faveur de la femme si l'on ne reconnaît ni ne soutient de toutes les façons son rôle de mère, d'éducatrice, appelée d'une manière particulière à la protection de la vie?

<http://www.unwomen.org/fr/2010/07/un-creates-new-structure-for-empowerment-of-women/>, dernier accès: 11/12/2010).

⁶³ Paola Binetti.

Le problème de la souffrance des femmes à cause des violences subies demeure et parfois s'aiguise ou revêt de nouvelles formes, comme dans certains cas complexes de violence domestique. Il est également important de remarquer que la stérilisation forcée, l'administration obligée de contraceptifs et l'incitation à l'avortement constituent aussi des cas de violence contre la femme; cette violence est particulièrement cruelle quand elle est dirigée contre des femmes pauvres ou sans défense, quand elle ne se présente pas comme une coercition explicite mais comme une manipulation subtile qui profite d'une situation de vulnérabilité pour pousser la femme à accomplir des actes égoïstes et contre la vie.

La mondialisation a eu un impact négatif sur ces aspects, en répandant un modèle individualiste, avec la réduction drastique – souvent induite sinon forcée – du nombre d'enfants par femme en âge fécond, notamment dans les pays en voie de développement.⁶⁴

Le problème de la «programmation occulte», apparu à Pékin, demeure et s'est même accru de façon dramatique ces dernières années, si bien que ces «programmations» ne sont plus «occultes», mais s'étalent aux yeux de tous.

L'Eglise se retrouve dans une situation différente de celle d'il y a quinze ans, quand elle fut saisie par surprise et commença progressivement à découvrir la complexité et sur quoi débouchait la «programmation occulte» des développements alors en cours à l'ONU au terme de la guerre froide. Désormais, partout dans le monde, nous ne nous trouvons plus dans une situation «prérévolutionnaire», ni même dans un contexte de révolution: nous sommes dans une situation «postrévolutionnaire». Cela est sans doute plus clair en Occident que dans le reste du monde, étant donné que les changements sociaux y sont extrêmement rapides. L'Eglise a joué historiquement un rôle critique pour découvrir la programmation du *gender* et pour discerner le contenu séculariste de la nouvelle éthique. Toutefois, information et éducation des fidèles restent des tâches encore non accomplies dans l'Eglise au niveau global: l'ignorance

⁶⁴ *Giulia Paola di Nicola.*

quant aux contenus et aux processus de mondialisation de la révolution culturelle occidentale, avec ses conséquences et son histoire, est encore très répandue. Cette critique est toutefois utile pour comprendre que le courant éthique séculariste globale n'est pas née à partir de rien, mais qu'il est le fruit d'un long processus historique. L'histoire montre que l'idéologie du *gender* n'est qu'une des nombreuses manifestations de la nouvelle éthique, qui n'est pas un phénomène isolé, mais un système complexe relatif à une myriade d'autres disfonctionnements anthropologiques, culturels et politiques et à la perte de la foi dans le monde.⁶⁵

L'imposition de cette "nouvelle éthique globale"⁶⁶ comporte une véritable révolution culturelle, qui prétend substituer le rôle de l'éthique d'inspiration chrétienne, en tentant de transformer profondément nos valeurs en remplaçant la vocation de la femme à la maternité par les droits reproductifs, niant l'intégrité conjugale de l'homme et de la femme pour affirmer la culture du «couple», en parlant non plus de vocation à l'amour de service mais d'*empowerment* et en niant la complémentarité réciproque homme-femme pour affirmer le contrat de *gender*, non plus un amour conjugal, maternel, filial, fraternel, mais une culture de la «citoyenneté» séculière. On ne peut pas nier l'évident appauvrissement anthropologique qui s'ensuit.

Des termes comme "droits" reproductifs, sexuels, sociaux, économiques et politiques des femmes ont été promus idéologiquement et le temps a montré qu'ils ont entravé et fait régresser les vrais droits des femmes.⁶⁷

b.2. Femme et homme: la question anthropologique de fond (l'idéologie du *gender*)

⁶⁵ Marguerite Peeters.

⁶⁶ Cf. M. A. PEETERS, *La nueva ética global: retos para la Iglesia*, Institute for Intercultural Dialogue Dynamics, 2006.

⁶⁷ Pilar Escudero de Jansen

La croissance et la diffusion de ce qu'on appelle l'idéologie du *gender* a été évidente à partir de 1995 jusqu'à nos jours; cette idéologie, très présente durant les travaux de la Conférence de Pékin,⁶⁸ naît en réalité autour des années 1950, dans des milieux féministes et activistes pro-homosexuels et se développe dans les universités américaines avec les «*gender studies*» des années 1970.

L'affirmation de Simone de Beauvoir est bien connue: "*On ne naît pas femme, on le devient*", souvent utilisée pour distinguer entre sexe biologique et identité de genre. Nous ne pouvons pas oublier que toute réflexion sur ces thèmes a derrière elle d'antiques injustices, des torts mal réparés, des préjugés infondés qui ont beaucoup fait souffrir les femmes au nom d'une supériorité masculine présumée. Mais ces injustices, dont beaucoup sont objectives et bien documentées, ont ensuite été exaspérées pour justifier précisément et accroître cette sorte de rébellion révolutionnaire.⁶⁹

Quoi qu'il en soit, on peut dire qu'à partir de Pékin, l'idéologie entre dans la mondialisation, en conduisant à l'élaboration de nouveaux concepts et en transformant la culture. Quinze ans plus tard, la phase de mondialisation peut être considérée comme achevée, l'idéologie du *gender* étant désormais largement diffusée dans les lois et dans les institutions publiques.

Durant les travaux de la IV^{ème} Conférence et lors de la rédaction finale de ses documents, on fit usage du terme *gender* sans spécifier à quoi il se référait; après plusieurs débats et objections de la part de certaines délégations, notamment celle du Saint-Siège, il fut convenu que le terme *gender* devait être entendu

⁶⁸ « Une controverse sur le terme *gender* qui menaçait avant la Conférence avait été bien redimensionnée avec un consensus sur le fait qu'il fallait l'entendre selon l'utilisation ordinaire qu'on en faisait à l'ONU. Le Saint-Siège estima toutefois opportun d'ajouter à ses réserves une autre directive plus précise d'interprétation, dans laquelle il se dissociait à la fois du déterminisme biologique rigide et de l'idée que l'identité sexuelle était indéfiniment manipulable » (MARY ANN GLENDON, *cit.*).

⁶⁹ Paola Binetti.

selon “ son usage normal et généralement accepté ”⁷⁰. Toutefois, le manque de définition officielle ouvrit la porte à une ambiguïté de fond qui permet d’employer ce terme selon les visions anthropologiques les plus diverses.

C’était le nœud le plus serré, étant donné que dépendant de la conception anthropologique de celui qui l’emploie, il acquerrait des connotations différentes. Il n’était même pas évident de savoir quand on se référait à une “idéologie du *gender*” ou quand ce mot exprimait des approches typiques des sciences sociales ou d’autres secteurs qui en avaient fait usage précédemment. L’ambiguïté avait été intentionnellement recherchée pour profiter d’un concept plus ample et obtenir ainsi le consensus.⁷¹

Hélas, dans le cadre des agences internationales, ces quinze dernières années, une interprétation lourdement idéologique de *gender* a prévalu. Il faut peut-être clarifier que le terme *gender* est neutre en soi: sa charge idéologique peut être expliquée comme réaction à une conception purement physiologique et génitale du sexe, un réductionnisme biologiste du sexe.

L’objectif consistant à éviter un réductionnisme biologique est, en effet, consensuel en soi. Le culturalisme a fini par prévaloir en prétendant se détacher de la sexualité comme donnée anthropologique fondamentale de la personne. L’idéologie s’est insinuée et a fait son chemin en même temps que la revendication du refus d’être identifié à son sexe, en finissant par excéder dans la séparation du sexe par rapport au genre, comme si la donnée naturelle emprisonnait toujours et quoi qu’il en soit la liberté personnelle et entravait le développement culturel et historique. L’idéologie du *gender*, réagissant au naturalisme idéologique, a revendiqué l’indépendance absolue de la personne par rapport au corps, en arrivant à répandre la conviction que chaque individu peut établir à son gré et déclarer à l’administration publique sa propre identité sexuelle. Le *gender* en tant qu’idéologie finit par faire de l’orientation sexuelle une variable

⁷⁰ Déclaration de la Présidence de la Conférence sur la signification commune du terme “genre” dans le Communiqué de la Quatrième Conférence Mondiale sur la Femme, Pékin, 4 – 15 septembre 1995, A/CONF.177/20/Rev.1.

⁷¹ *Pilar Escudero de Jensen.*

qui dépend des goûts subjectifs, des contextes, des nécessités; la liberté devient une aspiration indistincte à des objectifs jugés auto-gratifiants. D'une part, il est vrai qu'une anthropologie respectueuse de la personne se dissocie du déterminisme selon lequel tous les rôles et les relations entre les sexes seraient fixés dans un modèle statique déterminé par la nature. De l'autre, ce pendant, l'être humain n'est pas seulement culture et, en dépit de tous les efforts que l'on puisse faire, on ne peut pas se libérer de la nature d'un coup d'éponge.⁷²

La réaction devient idéologie quand elle tombe dans une sorte de «culturalisme» qui voit dans la sexualité une pure question d'«options» et de «constructions», par lesquelles on reconnaît la primauté absolue, absolument prédominante sur la donnée de la nature. Comme toute idéologie, elle adopte une vérité partielle et l'absolutise; du refus de s'identifier à son sexe on en arrive à séparer le sexe du genre, comme si l'élément de nature était une cage pour la liberté personnelle, une entrave au développement de la personne. Sous prétexte de libérer la sexualité de la nature, perçue comme oppressive, on finit par l'emprisonner dans le caprice de l'option subjective, en la privant de sa dimension personnelle, de sa dimension de don.

L'indépendance absolue de la personne vis-à-vis de son corps, revendiquée par l'idéologie du *gender*, est une illusion. S'il est juste d'affirmer que la personne ne peut pas être enfermée dans un déterminisme qui prétendrait que les relations entre les sexes et leurs rôles dépendent totalement de la nature, il est tout aussi évident que l'être humain n'est pas pure culture et les données naturelles ne peuvent pas être effacées par le caprice d'un moment. L'être humain – homme et femme – assume son identité en réalisant dans sa vie une synthèse entre nature et culture.

De fait, celui qui reconnaît l'identité ontologique ne doit pas exclure l'identité culturelle acquise par l'individu dans le processus de son inculturation première, ni ne doit y renoncer une fois qu'il l'a acquise. La reconnaissance de l'identité ontologique peut cependant aider à

⁷² Giulia Paola di Nicola.

discerner si cette identité culturelle acquise aide à parachever la tension finaliste présente dans l'identité ontologique. En ce sens, l'identité ontologique requiert la contribution d'une bonne identité culturelle pour pouvoir se réaliser correctement.⁷³

Ce sont autant d'éléments qu'il faut prendre en considération pour s'approcher de la vérité de la personne. Notre propre identité ne se construit pas de façon arbitraire: une bonne part de ce que nous sommes est un don, don qui découle du don de la vie, qui englobe toutes les parties de notre réalité qui n'obéissent pas à nos goûts ou à nos caprices, mais qui doivent être accueillis comme don et, à leur tour, doivent être donnés dans des relations d'amour et de service du prochain.

Certaines des expertes consultées ont remarqué que le fondement anthropologique de l'idéologie du *gender* est très fragile, basé sur le caractère instable du désir humain. Il faut que nous, chrétiens, nous fassions connaître toujours mieux la richesse d'une anthropologie qui valorise l'unité de la personne: corps, âme, esprit.

Des doutes ont été exprimés sur l'opportunité de faire usage du terme *gender*, étant donné que, bien que neutre en soi, dans le contexte présent il est désormais imprégné d'idéologie et on ne peut pas l'utiliser sans engendrer la confusion. Toutefois, plusieurs expertes sont favorables à son utilisation, en donnant toutefois à ce terme un sens chrétien.

C'est un fait que le terme [*gender*] s'est imposé dans les sphères internationales comme dans les sphères nationales, il existe des fonds destinés à cette fin, des cours d'endoctrinement, une campagne transversale qui cherche à toucher tous les milieux. Si, comme catholiques, nous acceptons cette recommandation [d'éviter le terme *gender*, *ndr.*] nous laisserons le champ libre aux féministes radicales, nous éliminerons le contrepoids que, dans de nombreux pays, les laïcs engagés sont parvenus à créer. [...] Si nous renonçons à utiliser ce

⁷³ *Marta Rodríguez.*

terme, des groupes radicaux feront prévaloir avec plus de rapidité leurs programmes.⁷⁴

Il peut être opportun de conclure que le discernement sur l'usage ou non du terme, toujours entendu selon des catégories compatibles avec l'anthropologie chrétienne, doit être fait au cas par cas, en faisant attention d'une part à ne pas créer de confusion, et d'autre part, à maintenir ouverte la possibilité du dialogue avec toutes les personnes de bonne volonté qui cherche le vrai bien des hommes et des femmes.

⁷⁴ *María Eugenia Cárdenas.*

